

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, le 7 juillet 2026

2025, année charnière : nouvelles orientations et fondations de l'EEDS

Avant d'entamer la rétrospective de l'année écoulée, le président du Conseil de gérance de l'Agence eSanté, Marc Hostert, a annoncé quelques changements récents dans la gouvernance de l'Agence eSanté. Ainsi, il a présenté Alexandre Baumeister, qui a été nommé au poste de Directeur général de l'Agence eSanté avec effet au 15 juin 2026. En outre, M. Hostert a informé que l'assemblée générale a validé la nomination des gérants proposés par les 9 membres du GIE pour un mandat de trois ans, ainsi que la reconduction de sa nomination en tant que président du Conseil de gérance.

Ensuite, MM. Hostert et Baumeister ont passé en revue les faits marquants de 2025, en indiquant que l'année passée a été témoin d'avancées significatives dans la digitalisation de la santé grâce à plusieurs initiatives structurantes. Dans ce contexte était évoqué entre autres la démarche de pouvoir activer son compte eSanté et accéder à son DSP via MyGuichet.lu. Ou encore le programme d'incitation financière pour la labélisation des logiciels métiers utilisés par des médecins et médecins-dentistes, permettant à ces derniers de transmettre à la CNS de façon électronique certains formulaires standardisés, tels que les mémoires d'honoraires.

«Fruit d'une étroite collaboration entre divers acteurs de l'écosystème de la santé, ces initiatives ont contribué à renforcer l'interopérabilité et à faciliter l'accès aux données de santé pour les patients», a spécifié M. Hostert.

Par ailleurs, M. Hostert a indiqué que 2025 fut une année charnière pour la santé digitale à l'échelle européenne, avec la publication du Règlement sur l'Espace Européen des Données de Santé (EEDS). Établissant un cadre juridique et technique commun pour l'échange et l'utilisation de données de santé électroniques dans l'ensemble de l'Union européenne, celui-ci facilitera le partage de données de santé entre professionnels de santé intervenant dans le parcours de santé du patient, dans n'importe quel pays EU.

AGENCE eSANTÉ G.I.E.

Adresse courrier : B.P. 2511 L-1025 LUXEMBOURG

Siège social: 161, rue du Kiem L-8030 Strassen

Tel : (+352) 27 12 50 18 1 / E-mail : info@agence-esante.lu

RCS Luxembourg No. C – 69

www.esante.lu

L'outil pivot pour ce partage transfrontalier est le DSP, qui évoluera vers un DSP Nouvelle Génération afin d'être aligné aux différents objectifs visés par l'EEDS.

«L'Agence eSanté coordonne, seule ou en binôme avec d'autres acteurs de la santé, 14 projets essentiels à la construction de l'EEDS. Sa mise en œuvre aura un impact structurant sur les priorités de l'Agence eSanté et mobilisera fortement ses équipes jusqu'en 2031», a souligné M. Baumeister.

«Ensemble avec les autres acteurs de la santé impliqués dans la réalisation de ce grand projet européen, elle aidera ainsi à concrétiser les bénéfices que l'EEDS apportera à nous tous : faciliter l'accès aux données de santé grâce à des outils de santé numérique innovants interconnectés, pour une continuité des soins au-delà des frontières, a conclu M. Hostert.

Monsieur Baumeister a par ailleurs partagé quelques chiffres clés. Sur les douze derniers mois, le compte eSanté a enregistré en moyenne 3.257 activations mensuelles par les patients (+30,3 % sur un an) et 104 par les professionnels de santé. Côté consultation du Dossier de Soins Partagé, la moyenne mensuelle atteint 166.394 documents consultés par les patients (+52 %) et 34.129 par les professionnels de santé (+92,4 %). Enfin, l'accès au DSP via MyGuichet.lu représente en moyenne 3.813 connexions mensuelles sur les six derniers mois. L'ensemble de ces indicateurs figure dans le Cahier eSanté, publié mensuellement sur www.esante.lu.

Le dispositif du Paiement Immédiat Direct (PID) poursuit également son déploiement : plus de 2.500 médecins l'utilisent à ce jour.

Communiqué par l'Agence eSanté

INFORMATION NON DESTINÉE À PUBLICATION :

CONTACT presse :

Agence eSanté :

SMET Daisy

E-mail : daisy.smet@agence-esante.lu

Tel. : (+352) 2712 5018 21

AGENCE eSANTÉ G.I.E.

Adresse courrier : B.P. 2511 L-1025 LUXEMBOURG

Siège social: 161, rue du Kiem L-8030 Strassen

Tel : (+352) 27 12 50 18 1 / E-mail : info@agence-esante.lu

RCS Luxembourg No. C – 69

www.esante.lu

A propos de l'Agence eSanté

L'Agence eSanté est l'agence nationale luxembourgeoise chargée de faciliter le partage et l'échange de données de santé du patient entre les professionnels de santé, que ce soit par le biais de la mise à disposition de ses services e-santé ou indirectement au travers de l'élaboration de politiques nationales ayant pour objectif de favoriser l'interopérabilité des différents systèmes informatiques utilisés dans le secteur de la santé.

Le périmètre de cet échange et partage d'informations de santé ne se limite pas au niveau national, mais couvre également l'aspect de l'échange transfrontalier/international.